

L'intercommunalité fête son 40^{ème} anniversaire

1964 - 2004

En 1964. L'intercommunalité est née sur le canton de Champtoceaux avec la mise en place d'un Syndicat intercommunal à Vocation Multiple (SIVM) présidé par M. Pierre BRIAND.



En 1977, M. René LE BAULT DE LA MORINIÈRE devient président de ce syndicat.

M. Marcel REVEILLERE lui succédera en 1989 et assurera la présidence du SIVM, du District, puis de la Communauté de Communes jusqu'en 1995.

Depuis cette date, M. Bernard STAUB en assure la présidence.

Témoignage de M. René Le Bault de la Morinière

« Au sortir de la guerre, après 5 ans d'occupation allemande et alors que les prisonniers venaient à peine de rentrer, les maires des communes nouvellement élus pour la plupart, ont dû parer au plus pressé pour gérer l'essentiel avec les modestes ressources dont ils disposaient à l'époque.

Notre canton de Champtoceaux avait connu les mêmes problèmes et au bout de quelques années, les maires décidèrent de s'unir afin de se doter d'équipements collectifs indispensables.

C'est ainsi qu'est né en 1964, le Syndicat à Vocation Multiple. Ce fut le 1^{er} en Maine et Loire. Nous avons d'abord mis en commun la voirie, puis la piscine, le restaurant scolaire, la perception, le centre de secours et surtout le collège Pompidou qui remplaça les baraquements insalubres. Les communes participaient en fonction de critères librement décidés entre nous pour chacune des opérations.

Plus tard, notre syndicat s'est transformé en Communauté de Communes avec des compétences plus étendues et un budget propre. Ses responsables actuels tout en faisant preuve de beaucoup de dynamisme ont la sagesse de veiller à ce que les communes conservent leur caractère propre et leur identité auxquels nous sommes tous très attachés. ».

Témoignage de M.Marcel Réveillère

« Beaucoup d'actions ont pu être réalisées grâce à la collaboration des élus dans une forte intercommunalité. Mon souhait serait que l'on garde toujours le même souci de solidarité qui motivait les membres fondateurs pour un développement harmonieux de toutes les communes du canton ».

Témoignage de M. Bernard Staub

« L'intercommunalité est devenue un élément incontournable du paysage des collectivités territoriales. Les élus qui ont créé le Syndicat Intercommunal ont eu une vision d'avenir et nous ont permis de bâtir au fur et à mesure cette intercommunalité. Réfléchir pour chaque compétence, si la mise en commun apporte de l'intérêt à tous sans pour cela minimiser la Communauté qui reste et restera la cellule de base, est notre mode de fonctionnement.

Aujourd'hui nous avons un objectif double : le développement économique du canton en facilitant l'installation d'entreprises génératrices de moyens financiers pour réussir la seconde partie de l'objectif : l'apport de services aux habitants.

Je suis sûr que l'esprit qui anima nos prédécesseurs, continue à régner à la Cédraie ».

